

des presses de l'Imprimerie nationale en 1876. Ses recherches, comme celles faites précédemment par M. Bernard, ont fait retrouver depuis lors un nombre très considérable de chartes et aujourd'hui on en possède plus de 800 de la fin du neuvième siècle et de la première moitié du dixième — et au moins autant de 954 à 986.

Cette immense quantité de titres, dit M. Bruel dans sa préface, cesse de surprendre quand on songe que les archives de l'abbaye de Cluny formaient un vaste dépôt qui est loin d'être parvenu jusqu'à nous. Sa composition, à la fin du dix-huitième siècle, nous est connue grâce à la description qu'en a faite, en 1775, un érudit qui avait été admis à y travailler \ je veux dire Lambert de Barive.

« Vingt armoires ne suffisaient pas à contenir tous les titres de l'abbaye qui formaient les archives générales de l'ordre de Cluny; six grandes malles remplies de chartes, parmi lesquelles se trouvaient les originaux des Cartulaires gisaient sur le sol, sans compter celle qui renfermait les célèbres chartes de l'Église romaine déposées dans l'abbaye par Innocent IV, en 1245; il faut encore y joindre les registres terriers, placés dans une autre salle du monastère et dont la réunion, suivant L. de Barive, « équivaldrait à une bibliothèque ». On remarque, dans la Description du Trésor, les Visites (1^{re} armoire), et les Chapitres généraux (19^o armoire), depuis 1200 jusqu'à 1500 qui remplissaient sept layettes²; à toutes ces richesses il fallait joindre enfin les cartulaires de l'abbaye. »

¹ Cette description du grand Trésor de l'abbaye de Cluny a été imprimée dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, t. I, p. 231, en 1834. L'original se trouve à la Bibliothèque nationale, dans le ms latin 9090 (*plim* fonds des Cartulaires no 213, f. 98). (Noté de M. Bruel.)

² M. Auguste Bernard fournit en 1861, au ministre, le plan qu'il se proposait d'adopter pour sa publication. Ce plan fut confié à une commission composée de MM. Desnoyers, Tardif et L. Delisle pour l'examiner, et on lit, entre autres, dans le rapport qu'ils présentèrent, ce qui suit : « De l'avis de tous les savants qui ont choisi le moyen âge pour sujet de leurs études, l'abbaye de Cluny est un des établissements religieux qui du x^e au xm^o siècle, ont le plus puissamment contribué au développement de la civilisation, non seulement en France, mais encore dans tout l'univers catholique. Le pouvoir de cette abbaye avait en partie sa source dans d'immenses possessions territoriales disséminées en France, en Italie, en Espagne, en Pologne, en Angleterre, jusqu'en Palestine. — Avant 1789 « l'histoire de ces possessions se trouvait tout entière et sans lacune dans un Chartrier qui n'avait peut-être pas de rival en France, sinon à Saint-Denis et à Jarmoutier, C'était une mine inépuisable dont quelques filons ont été merveilleusement exploités par les Duchesne, les Mabillon, les Baluze, etc. Ce qui a été sauvé de ce Chartrier, après 50 années d'oubli ou de dilapidations, est encore une des sources les plus inondantes en renseignements sur deux